



# LE BLAINVILLOIS

Décembre 2010  
Nouvelle édition n°22

*Blainville, j'y vis bien*

## DANS CE NUMERO

- Ratatouille en vadrouille
- Le Conseil Municipal
- Renovacio saison 2

## DANS VOS AGENDAS

LES FRELONS POUR LE TELETHON

Nombreux LOTS  
Un JAMBON  
À gagner

BUVETTE

restauration rapide

BAPTÊMES  
MOTO

SAMEDI 4 DECEMBRE

ZONE DE LOISIRS DE  
DAMELEVIÈRES

CONCERT  
ROCK  
20h

A PARTIR DE 14H00

Entrée au concert sous forme de don

## A SAVOIR

Listes Électorales :

La date limite d'inscription est le 31 décembre 2010 à 12h00.

Sont en particulier concernés :

- les jeunes gens majeurs nés avant le 28/02/1993 et n'ayant pas reçu de lettre de la Mairie,
- les nouveaux habitants de la commune, l'inscription en cas de déménagement ne se fait pas automatiquement.

Retrouvez également la vie blainvilloise  
et toujours plus d'images sur  
[www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr)

## LE MOT DU MAIRE

Lors du dernier Conseil Municipal le 9 novembre dernier étaient inscrites à l'ordre du jour les décisions modificatives pour les budgets de la commune et celui du pôle Enfance – Jeunesse.

Je me félicite de pouvoir vous informer que des recettes supplémentaires (remboursement des arrêts maladie et des emplois d'insertion, participation de l'Etat pour le recensement, subventions du Conseil Général et de la CAF pour les crèches et ALSH) ont permis de dégager un excédent (45000 euros) que nous avons affecté au budget d'investissement.

Cet excédent auquel s'ajoutent les subventions d'investissement que nous avons sollicitées auprès du Conseil Régional (92000 euros et 20000 euros) permet d'inscrire, dès cette année, le remplacement du panneau d'information lumineux qui ne fonctionne plus depuis plusieurs mois, et une partie de la deuxième tranche des travaux d'installation d'équipements ludiques et de l'aménagement paysager sur le site des immeubles de la route de Mont-sur-Meurthe.

Il me plaît aussi en cette fin d'année de vous annoncer également que :

- L'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) va réaliser l'étude sollicitée par notre équipe municipale sur les possibilités d'aménagement de "l'ENTRE DEUX EAUX" et de son environnement proche en l'occurrence l'ancienne usine BOUSSAC - sujet sur lequel toutes les équipes municipales précédentes avaient envisagé de travailler sans aboutir.
- Trois nouvelles entreprises vont s'installer sur la zone d'activités du Douaire.

Certes ces informations plutôt positives pour notre économie locale ne me font nullement oublier ni les inquiétudes qui pèsent sur le devenir de notre site ferroviaire, ni les conséquences de la crise et des mesures prises par nos gouvernants tant pour les collectivités que pour chacun de nos concitoyens. L'appel à la vigilance de nous tous est plus que jamais à l'ordre du jour.

Pour autant, dans la grisaille ambiante, il me semblait important de partager avec vous tous ces résultats positifs de l'action que nous menons, pour qu'à Blainville-sur-l'Eau, on puisse toujours dire "J'Y VIS BIEN".

**A chacune et chacun, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année**

Annie FARRUDJA  
Le Maire

**Le Maire, le Conseil Municipal et l'ensemble  
des Agents Territoriaux vous souhaitent de  
bonnes fêtes de fin d'année.**

## A NOTER

### Fêtes de fin d'année

En raison des Fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée les 24 et 31 décembre après-midi. Le service Enfance-Jeunesse (crèches, Macaron, Brimbelle) sera fermé du 27 au 31 décembre 2010.

La Médiathèque sera fermée les 24 et 31 décembre après-midi.

### Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 6 décembre à partir de 14h30**. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

### Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Le **jeudi 16 décembre** uniquement. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

### Saint-Nicolas à Blénod

Jeudi 2 décembre

Heure de départ : 10 h 45 (arrêts mairie, placette du Haut des Places), MFC, salle des Fêtes de Damelevières.

### Club scrabble

Il sera fermé le **28 décembre**. Reprise le mardi 4 janvier 2011.

### Collecte de sang

Une collecte de sang aura lieu le mercredi **15 décembre de 16h00 à 19h30** à la salle des Fêtes de Damelevières. Venez nombreux.

### CCAS

Il sera fermé du **27 au 31 décembre**. Réouverture le 4 janvier 2011.

### Calendrier des chasses

Bois de Blainville (Vacquenat)

Jeudi 2 - mardi 7 - jeudi 9 - mardi 14 - jeudi 16 - mardi 21 - jeudi 23 - mardi 28 - jeudi 30 décembre.

Bois du Haut des Places

de 8h00 à 12h00 : jeudi 2 - jeudi 16 décembre.

Bois d'Einville lieu-dit Mortaménil

Jeudi 2 (après-midi) - samedi 4 - samedi 11 - jeudi 16 (après-midi) - samedi 18 - samedi 25 décembre.

Chasse de Plainchain

Jeudi 9 - mardi 21 - dimanche 26 décembre.

G/F Adomenil / Bois le Duc

Vendredi 3 - samedi 4 - jeudi 9 - samedi 11 - dimanche 19 - samedi 25 - dimanche 26 - mardi 28 décembre.

Les Potes à Michou

Samedi 4 - dimanche 5 - samedi 11 - dimanche 12 - samedi 18 - dimanche 19 - samedi 25 - dimanche 26 décembre.

### Collecte des objets encombrants

**Mercredi 8 décembre** - Sortir les objets la veille au soir après 20h00.

### Chez nos voisins

Loto du Comité des Fêtes **dimanche 12 décembre** - Ouverture des portes à 13h00 Animé par Françoise et Bruno Réservations au 03 83 75 74 25

## CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : Exposition



**D**u 1er au 31 décembre, l'Abécédaire des animaux réalisé par les enfants de Blainville-sur-l'Eau lors de deux ateliers encadrés par l'auteure-illustratrice jeunesse Sandra Poirot-Chérif sera exposé au sein même de la Médiathèque. L'entrée est libre.

Les nouveautés de la Médiathèque sont sur [www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr)

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### Vendredi 3 et samedi 4 décembre - Concours de tarot

Organisé par l'AMFC. Concours libre à 15h00 (10 euros - inscriptions à partir de 14h30) - Repas choucroute à 19h00 (12 euros - inscriptions obligatoires au 03 83 75 79 58) - Grand concours à 21h00 (16 euros - inscriptions dès 20h30)

### Dimanche 5 décembre à partir de 14h30 - Thé dansant

Organisé par le Club Dam'Loisirs, animé par l'orchestre Jean-Claude Mausoléo - 7 euros (brioche comprise). Salle des fêtes de Damelevières.

### Mercredi 22 décembre de 14h00 à 16h00 - Heure du conte

Organisée par les Amis de Georges. Histoires, petits jeux et coloriage sont au programme. Inscription à la Médiathèque l'Eau Vive.

## SAINT-NICOLAS

**D**imanche 5 décembre, le Saint-Patron des Lorrains arrivera en gare de Damelevières à 12h50 pour retrouver sa calèche et son traditionnel parcours. Nous pourrons le suivre ensuite :

13h35 : Lotissement Bellevue

13h55 : Place rue de Vitrimont

14h10 : Centre commercial - Haut des Places

14h25 : Place de Lorraine

14h40 : HLM Route de Mont sur Meurthe

14h55 : Lotissement les Meys Hallats

15h15 : Place Route de Landécourt

15h35 : Rond-point de la Tuilerie

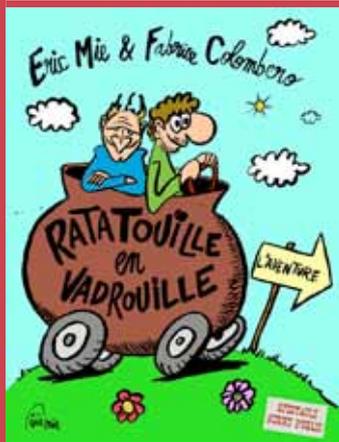
16h00 : Lotissement Beau Soleil

16h15 : HLM Grande Muraille

16h30 : Place Centrale Cités Ouest

16h50 : Les Sorbiers

Arrivée Salle des Fêtes de Damelevières



## ARBRE DE NOEL

**A**près «Ratouille Tzoin-Tzoin» voici le retour des aventures de Sam et Pat (Fabrice COLOMBO & Eric MIE). Ce coup-ci, nos deux hurluberlus fantaisistes, nous narrent leur grand voyage... dans leur propre demeure. Comme ils pensent qu'ailleurs c'est sûrement mieux qu'ici ils vont visiter les moindres recoins de leur maison. Ainsi le frigo devient le pôle nord, le placard l'Italie, la baignoire l'océan etc.

Cela se passe le mercredi 15 décembre à la MFC et comme l'an passé, les enfants des écoles maternelles seront attendus le matin à 10h30, les plus grands des écoles élémentaires à 14h00.

Blainville-sur-l'Eau

ENSEIGNEMENT MUSICAL ET ARTISTIQUE PRATIQUES VOCALE ET INSTRUMENTALE APPREHENSION

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

## SPECTACLE DE L'ECOLE DE MUSIQUE

**U**n spectacle vivant sera donné par les élèves de l'Ecole Municipale de Musique le **vendredi 10 décembre à 20h30**, à la Maison des Fêtes et de la Culture, une oeuvre conçue et adaptée par la coordinatrice de l'école, spécialement pour les élèves.

Ces derniers interpréteront divers rôles, chanteurs, musiciens, acteurs et nous feront voyager au fil de la musique à travers le monde, "à la recherche du Père Noël".

## Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 9 novembre 2010

Après remarque de l'opposition municipale sur l'efficacité de la gestion de la crise relative à l'interdiction de consommer l'eau du robinet, Madame le Maire rappelle que le SIE et la SAUR sont compétents en ce qui concerne la distribution et la qualité de l'eau et qu'elle n'a été informée de la situation que le 8 novembre au soir. Les Élus Blainvillois utilisant le Plan Communal de Sauvegarde en cours de finalisation, soutenus par les services municipaux ont :

- alerté et informé la population et les différents services par de nombreux moyens (téléphone, visites, affichettes, message sonore),
- assuré la distribution d'eau potable dans les services publics (notamment dans les crèches, écoles etc..),
- obtenu de la SAUR qu'il soit distribué de l'eau aux commerces de bouche dont les deux boulangeries pour leur fabrication de pain.

### Le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte la modification des statuts du Syndicat Intercommunal de la zone industrielle des sables, notamment la nouvelle rédaction de l'article 11 suite à la suppression de la Taxe Professionnelle,
- prend acte de l'engagement du gouvernement de neutraliser, pour les communes et pour les foyers fiscaux, les effets du transfert de la part départementale de la Taxe d'Habitation au bloc communal (communes et EPCI) suite à la suppression de la Taxe Professionnelle, décide de surseoir à une modification du régime des abattements applicables à la Taxe d'Habitation 2011, et sera attentif au dispositif mis en place par l'État pour les ressources communales et l'impact sur les foyers fiscaux,
- valide l'admission en non valeur pour 3 créances irrécouvrables d'un montant total de 205,61 euros,
- valide l'amortissement sur 20 ans d'un bien concernant la plantation d'arbres et d'arbustes d'une valeur de 28 366,13 euros,
- autorise la garantie d'emprunt par la ville au profit de l'ICF pour la construction de nouveaux logements dont 20% seront réservés à la commune,
- valide les entrées de nouvelles communes ou syndicat au Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome - SDAA,
- valide le nouveau système d'évaluation des agents communaux,
- accorde une subvention exceptionnelle de 300 euros à l'association Natura-Passion pour l'organisation de sa biennale 2011,
- autorise Le Maire à signer une convention avec l'Établissement Public Foncier Lorrain afin d'étudier les possibilités de réaménagement du site de "L'Entre deux Eaux" et des entreprises qui y sont implantées,
- autorise le maire à solliciter une subvention dans le cadre du FISAC pour les travaux d'aménagement de places de stationnement sur la rue des corvées,
- accepte de solliciter le Syndicat Départemental d'Electricité SDE 54 pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs rue des corvées.
- valide (5 abstentions) les modifications du nombre d'heures d'intervention des

assistants territoriaux en fonction des accords prévus dans le cadre de la refondation légale de leurs statuts, ceci à la demande des agents concernés,

- accepte (5 abstentions) l'ouverture du régime indemnitaire relatif à la filière culturelle pour les professeurs, assistants territoriaux titulaires ou stagiaires d'enseignement artistique de l'École Municipale de Musique, après débat et positionnement du groupe d'opposition concernant les fonctionnaires territoriaux,

### Le conseil municipal, à la majorité (5 voix contre) :

- valide les décisions modificatives nécessaires à l'équilibre pour le budget du pôle Bergamote-Mirabelle et du budget municipal. Après une remarque de l'opposition municipale sur les nouvelles dénominations concernant les services publics liés à l'enfance-jeunesse et sur l'augmentation du coût suite à la municipalisation, Madame le Maire a précisé que la comparaison qualitative reste à apprécier à sa juste valeur, que l'augmentation reste à démontrer et que l'ancien prestataire ne respectait de toute façon pas ses obligations,
- autorise les démarches nécessaires à l'installation de caméras de vidéo-protection pour garantir la sécurité aux abords de la MFC, après demande de l'opposition municipale sur l'efficacité des caméras de protection de la Médiathèque et confirmation de Monsieur Bourguignon de l'absence de plainte depuis leur installation,
- valide la grille tarifaire des locations de salle 2011, après remarque de l'opposition municipale sur le mode de calcul de ces tarifs, et la précision de Madame le Maire sur le fait que l'augmentation des tarifs correspond à celle du coût de la vie et que le forfait proposé pour la mise à disposition de la vaisselle permet au moins son amortissement.

### Questions diverses :

- Résultats des marchés publics à procédure adaptée :  
Etude sur les toitures photovoltaïques : BET Huguet (Nancy)  
Illuminations de Noël : Blachère Illuminations (France)
- Les rapports d'activité concernant ERDF ou le SDAA 54 sont disponibles en Mairie.

### Motion de soutien

Madame Le Maire propose le vote de la motion suivante concernant le site ferroviaire de Blainville-Damelevières.

Le Conseil Municipal de Blainville-sur-l'Eau, réuni ce jour le 9 novembre 2010 :

Soutient dans leurs luttes les cheminots du site ferroviaire de Blainville-Damelevières

S'associe à leurs démarches en réclamant :

- Le maintien de l'effectif sur site,
- L'étude et la création d'une plate-forme locale rail-route,
- L'organisation à Lunéville, d'une table ronde réunissant l'ensemble des acteurs sociaux, politiques et économiques (syndicats, direction SNCF, chargeurs, Sénateurs, Député, Conseillers Régionaux et Généraux, SCOT, Pays et Communauté de Communes).

**Cette motion est votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Le Maire clôt la séance.

## LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### AVIS A LA POPULATION

Le lundi 8 novembre dernier vers 14h00, s'est produit un incident qui aurait pu avoir de graves conséquences pour la sécurité et la santé de l'ensemble de la population. C'est avec **consternation** que nous portons à la connaissance de ceux (et nous l'espérons, les moins nombreux possibles) qui ignorent les faits suivants :

- Suite à une effraction, une pollution d'un château d'eau potable est suspectée.
- L'ensemble du réseau d'eau potable distribuée à vos domiciles est donc **potentiellement contaminé**

Face à cette **menace**, les actions menées par madame le Maire, ce jour-là, se sont limitées à laisser à la SAUR le soin d'avertir les habitants par téléphone !

**Quelle fiabilité** lorsque l'on constate qu'une partie de la population n'a jamais été informée !

- A **quel moment** madame le Maire a-t-elle convoqué l'ensemble de ses élus pour les mobiliser ?
- **Quels moyens** a-t-elle mis en œuvre pour s'assurer que l'ensemble des Blainvillois avait la bonne information ? Quel a été le rôle du service communication ?
- Quels moyens a-t-elle mis en œuvre pour assurer **la permanence des renseignements** de ses concitoyens en Mairie?
- A-t-elle mesuré l'opportunité de mettre en œuvre **le plan communal de sauvegarde** ? Où en est-on dans la validation de ce document obligatoire ?

Malheureusement seule la SAUR a dû gérer cet événement. C'est le lendemain seulement que quelques actions d'information ont été tentées...

**Quel dommage** de ne pas s'être entourée de l'ensemble des élus pour l'aider à gérer cette menace qui aurait pu se transformer en CRISE SANITAIRE.

Peut-être que la solution réside dans l'installation d'une énième caméra de surveillance dans le château d'eau...

Malgré cet événement, nous souhaitons à l'ensemble des Blainvilloises et des Blainvillois d'**excellentes fêtes de fin d'année**.

G.Demonet, O.Martet, A.Collet, E.Oudin, N.Gallois

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

# LA VILLE CHANGE

## Renovacio saison 2

**C**haque Blainvillois a déjà pu les croiser dans les rues de la ville, les jeunes du projet Renovacio font désormais partie du paysage communal. Lancée en septembre 2009, cette initiative purement blainvilloise apporte à 6 jeunes résidant à Blainville-sur-l'Eau les compétences sociales indispensables pour accéder à un emploi : autonomie dans le travail, motivation, mobilité, sens des responsabilités, travail en équipe, adaptabilité.

Les jeunes de **Renovacio Saison 1** ayant terminé leur contrat en juin, c'est un nouveau groupe qui a commencé dès septembre et depuis, ils ne chôment pas. Chantier bâtiment à Macaron ou aux P'tits Mousses, voirie avec la pose de mobilier urbain, nettoyage de bâtiments publics, des berges de Meurthe ou de sentiers pédestres, aménagement de l'espace et marquage au sol aux Blocs de Mont... ce ne sont ici que des exemples des différentes tâches qui leur ont été attribuées en à peine trois mois. D'autres chantiers les attendent, soit en autonomie, soit en collaboration directe et efficace avec les agents du Centre Technique Municipal.

Pour ces jeunes qui ont parfois connu des ruptures importantes vis-à-vis du monde du travail, ce projet représente une possibilité de formation personnelle essentielle. Leur inscription dans un parcours d'insertion professionnelle nécessite de la part de la municipalité l'organisation d'une situation de travail adaptée, permettant aux jeunes de retrouver confiance en soi par l'expérience de la réussite et l'envie de s'engager dans une dynamique de groupe. Ils prennent également conscience sur le terrain des problèmes d'intérêt public comme la conservation du patrimoine ou l'entretien des bâtiments municipaux.



Si les 6

Renovacio comme on les nomme en Mairie ont été engagés sur des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), ce projet est surtout né de la volonté de la municipalité de proposer à la jeunesse blainvilloise des solutions pérennes et éducatives, puisque des temps de formation professionnelle et d'aide à la recherche d'emploi sont prévus.

De part leurs actions (nettoyage du cimetière, accompagnement des citoyens lors de la Toussaint, aménagement des pâtis des immeubles de la route de Mont, transport de nos anciens lors de repas...), les Renovacio sont très souvent en contact avec la population. Une manière simple pour eux de montrer leur travail et de participer à la vie publique et citoyenne.



## Illuminations

**D**es branches d'une couleur blanc pur entourant un flot rouge, tel sera le motif des nouvelles illuminations de Noël qui seront installées à Blainville-sur-l'Eau.

S'intégrant parfaitement dans la cité et rappelant les branches givrées de l'hiver, ces décors sont 100% Led, donc particulièrement économiques. Si les anciennes comètes consommaient environ 8500 W, ces nouveaux équipements ne consommeront que 1500 W. De plus, des organes de sécurité ont été changés, poursuivant en cela les objectifs de mises aux normes entamés l'an passé.

D'autres changements sont prévus pour les années futures, toujours dans une logique d'économie et de développement durable.

